

Appel à propositions « Biotech2art »

Date limite de dépôt des candidatures : 31 octobre 2025

Une œuvre d'art au Luxembourg Centre for Systems Biomedicine

Le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (LCSB) de l'Université du Luxembourg est situé dans le bâtiment Biotech 2 sur le campus de Belval, un pôle science et innovation particulièrement dynamique au cœur de l'Europe. Juste en face de l'entrée principale se trouve une petite place accueillante où chercheurs, étudiants, visiteurs et passants se retrouvent. C'est dans cet espace public qu'une œuvre d'art permanente doit être installée, en harmonie avec l'environnement architectural et l'identité scientifique du LCSB.

L'installation artistique créée servira de symbole visible représentant les travaux de recherche du LCSB sur le cerveau et ses maladies ainsi que son approche interdisciplinaire. Faisant le lien entre science et société, elle cherchera à éveiller la curiosité et à faire réfléchir aux interactions entre l'Homme, sa santé et son environnement. Cet appel à propositions est à l'initiative du LCSB.

Le thème

Le thème général de l'œuvre d'art est la recherche du LCSB dans le domaine de la biomédecine et de la biologie des systèmes.

Le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine, fondé en 2009, est l'un des premiers centres de recherche interdisciplinaire de l'Université du Luxembourg. Nos 270 collaborateurs allient leur expertise dans un large éventail de disciplines, de la biologie computationnelle aux neurosciences cliniques et expérimentales, pour étudier le cerveau et ses maladies. Cette approche interdisciplinaire est au cœur de nos travaux de recherche.

Le corps humain est un système biologique complexe qui interagit en permanence avec son environnement. Le LCSB cherche à élucider cette complexité et à mieux comprendre les mécanismes du cerveau ainsi que les processus neurodégénératifs impliqués dans la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer. Ces connaissances contribueront au développement de nouvelles approches pour le diagnostic, la prévention et le traitement des maladies neurodégénératives.

Nous accordons une totale liberté artistique pour la conception de l'œuvre, à condition qu'elle soit permanente. Celle-ci peut être abstraite, figurative, conceptuelle ou interactive. Elle peut utiliser des matériaux traditionnels ou innovants et entrer en dialogue avec le thème sur le plan esthétique, symbolique ou conceptuel.

Les visites

Pour visiter les locaux et en savoir plus sur le LCSB et ses travaux de recherche, nous proposons les dates suivantes pour une visite :

- **26 août 2025 à 14h - Visite du LCSB sur le campus de Belval**
- **19 septembre 2025 à 10h - Visite du LCSB sur le campus de Belval**

Ces rendez-vous se déroulent en anglais et durent environ 1 heure, questions comprises. Inscription par e-mail à biotech2art@uni.lu

Vous trouverez de plus amples informations sur le LCSB sur notre [site web](#) ou sur notre [page LinkedIn](#).

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les précédentes collaborations du LCSB avec des artistes :

- Mind the brain – [Vidéo réalisée pour le FNR Award reçu par le projet](#) et un [texte sur la sculpture installée au LCSB](#) (qui va être remplacée)
- Artistes en résidence :
<https://www.uni.lu/lcsb-en/news/art-meets-science-a-first-artist-residency-at-the-university/>
<https://www.uni.lu/lcsb-en/news/artistic-ai-generated-take-on-our-memory/>

Organisation et comité de sélection

Le concours et sa mise en œuvre sont supervisés par le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine de l'Université du Luxembourg. Le comité de sélection choisira l'artiste. Ce comité est composé de :

- François Valentini, architecte, président du jury
- Simone Asselborn-Bintz, bourgmestre de la commune de Sanem
- Marie-Hélène Jobin, vice-rectrice chargée des partenariats et des relations internationales de l'Université du Luxembourg
- Michael Heneka, directeur du LCSB
- Nathalie Lesure, artiste
- Simon Santschi, directeur de l'Académie européenne des arts de Trèves
- Christian Veletta, responsable du département Gestion immobilière, Fonds Belval

Conditions de participation

Tous les artistes professionnels et semi-professionnels du Luxembourg et de la Grande Région (Rhénanie-Palatinat, Sarre, Luxembourg, région française Grand Est, région belge Wallonie) pouvant justifier d'une expérience dans la conception d'œuvres d'art dans l'espace public peuvent participer. Les candidatures collectives de deux artistes ou plus sont également

possibles, à condition qu'au moins un des membres ait une expérience dans la conception d'œuvres d'art dans l'espace public.

Prix et financement du projet

- 1^{er} prix : 2000 euros
- 2^e prix : 1000 euros
- 3^e prix : 500 euros

Seul le projet du lauréat du premier prix sera réalisé et financé à hauteur d'un montant maximal de 50 000 euros pour la réalisation artistique et les coûts matériels. Les lauréats des 2^e et 3^e prix recevront uniquement les montants indiqués ci-dessus. La réalisation du 2^e (ou 3^e) prix ne sera envisagée que si l'œuvre lauréate du 1^{er} prix ne passe pas l'étape de la faisabilité.

Un calcul détaillé des coûts doit être joint à la candidature. Si des frais de transport et des travaux préparatoires supplémentaires (des fondations par exemple) sont nécessaires, un calcul des coûts doit être joint à la candidature. Le lauréat du premier prix s'engage à réaliser son projet sur place, au 6 avenue du Swing à Belvaux, de manière indépendante et sous sa propre responsabilité, entre mars et mai 2026, dans le respect du budget alloué, en tenant compte des recommandations du comité de sélection en matière de conception et en coordination (processus de mise en œuvre, exigences techniques éventuelles, calendrier) avec le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine de l'Université du Luxembourg. Il faut garantir que l'œuvre d'art sera résistante aux intempéries pendant une période d'au moins 10 ans.

Dépôts des candidatures

Les documents numériques suivants doivent être soumis au format PDF pour participer :

- Projet personnel pour l'œuvre d'art (PDF : photographies, croquis, infographies, 6 pages maximum, format DIN A3 maximum, 10 Mo maximum)
- Exemples d'œuvres d'art réalisées précédemment (PDF : 10 pages maximum, format DIN A3 maximum, 10 Mo maximum)
- Brève présentation de votre idée soulignant les liens avec les travaux de recherche du Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (PDF : 1 page A4 maximum)
- Facultatif : une maquette de votre œuvre d'art (50 x 50 x 50 cm maximum, 5 kg maximum). Veuillez contacter l'adresse e-mail ci-dessus à l'avance afin de coordonner le dépôt de cette maquette.
- Un calcul détaillé des coûts (max. 1 DIN A4), comprenant (le cas échéant) les frais de conception et de planification du projet (coûts des matériaux, modèles, etc.), les frais d'exécution du projet (coûts de production, matériaux, etc.), les honoraires de l'artiste et les honoraires des autres contributeurs. Un aperçu des coûts liés à l'installation et au transport doit également être fourni.
- Une description de la manière dont l'œuvre d'art doit être entretenue (max. 1 DIN A4), par exemple nettoyage et entretien courant, maintenance préventive, réparations et conservation, ainsi que les considérations de sécurité.

- Preuve du numéro de TVA ou de l'exonération de celui-ci.
- Certificat d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Les documents doivent être soumis en anglais (toutefois, les soumissions en allemand et en français seront également prises en considération). Les documents doivent être soumis avant le vendredi 31 octobre 2025 par e-mail à biotech2art@uni.lu. Tous les participants seront informés des trois lauréats.

Calendrier

- 31 octobre 2025 – Date limite de soumission des candidatures des artistes
- Novembre 2025 – Réunion du jury pour sélectionner les artistes
- Mars - Mai 2026 – Réalisation de l'œuvre sur place
- Juin 2026 – Inauguration officielle de l'œuvre d'art

Annexes

- Plan du site avec les dimensions
- Photos et vue aérienne du site